

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES TITRES LUGE SUR RAIL & MINIGOLF DU MARKSTEIN

LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN

Gérée par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon domicilié au 64 Grand'Rue – 68470 FELLERING

Tél: 03 89 82 13 66

Email: smmgb@wanadoo.fr

immatriculé sous le numéro Siret 256 801 507 00045

Code APE 4939C

Ci-après dénommée « l'exploitant »

LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN

GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à l'ensemble des TITRES donnant l'accès à la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN, gérée par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon.

Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques pour les sociétés ayant leur siège social en France. La langue des documents contractuels est le Français.

ACHAT

L'acquisition d'un TITRE de transport de la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN implique la connaissance et l'acceptation par la personne (ci-après dénommée le « client »), de l'intégralité des présentes conditions générales de vente et d'utilisation des TITRES, sans préjudice des voies de recours habituelles. Il appartient ainsi au client de s'informer sur les produits et les tarifs proposés par l'exploitant et de choisir le plus avantageux pour lui. Le personnel de l'exploitant ne pourra être tenu pour responsable du choix du client. Aucune réclamation ou remboursement ne sera possible après l'achat.

TARIFS

Tous les tarifs publics des TITRES sont affichés aux points de vente de l'exploitant et sont également consultables sur le site www.lemarkstein.net. Les tarifs sont exprimés en euros et toutes taxes comprises, tenant compte du taux de TVA en France de 20 % en vigueur depuis le 1er janvier 2014.

L'exploitant se réserve le droit de modifier ses tarifs dans le cas d'une modification de la TVA applicable aux TITRES des luges sur rail.

TITRES LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN

Les TITRES LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN sont délivrés sur des « TICKETS » accompagnés A LA DEMANDE DU CLIENT d'un JUSTIFICATIF de caisse reprenant les données essentielles de la transaction.

Toute personne désirant accéder à la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN doit être titulaire d'un TITRE. Le TITRE délivré est strictement personnel. Tout TITRE LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN donne droit, durant sa période de validité, à la libre circulation sur la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN, sans aucune priorité de quelque nature que ce soit. La durée de validité du TITRE LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN est définie selon la brochure de la saison hivernale et estivale concernée et la grille tarifaire et durant les périodes d'ouverture telles qu'elles sont affichées aux caisses, sous réserve des conditions météorologiques et d'enneigement. Le TITRE doit être conservé par son TITULAIRE jusqu'à l'embarquement, afin de pouvoir être présenté à l'exploitant. Le TITRE est réputé utilisé lors du premier passage à la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN. Il doit être consommé pendant la saison en cours, n'est ni repris ni échangé. Seules les informations contenues, telles que transcrites sur le TICKET de caisse joint et/ou conservées par le logiciel de gestion font foi.

CATEGORIES DE CLIENTELE ET TARIFS

Les catégories de clientèle et tarifs correspondants sont définis dans la grille tarifaire. Les tarifs publics de vente des TITRES sont affichés aux points de vente de l'exploitant et sur le site internet www.lemarkstein.net. Ces tarifs sont exprimés en Euros et toutes taxes comprises. Les réductions ou gratuités ne sont accordées que sur présentation aux points de vente, au moment de l'achat, des pièces officielles justifiant lesdits avantages tarifaires. Dans tous les cas, la détermination de l'âge à prendre en compte sera celui au jour de début de validité du TITRE à délivrer.

PERTE OU VOL DU TITRE ATTENTION

Les TITRES LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN perdus ou volés ne seront ni remboursés, ni remplacés.

REMBOURSEMENT

Tout TITRE délivré qui aurait été utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, quelle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au titulaire, et ce quelle que soit la durée de validité dudit TITRE.

CONTROLE – ABSENCE, FRAUDE OU NON CONFORMITE DE TITRE – RESPECT DU REGLEMENT DE POLICE

Le TITRE valide doit être présenté lors de chaque montée dans la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN à la demande de l'exploitant.

MODALITES DE PAIEMENT

Toute délivrance d'un TITRE donnera lieu à paiement du tarif correspondant. Ces règlements sont effectués soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France émis à l'ordre du TRESOR PUBLIC, soit en espèces en euros, soit par carte bancaire acceptée par l'exploitant (Eurocard, Mastercard, Visa) ou par chèques vacances ANCV.

INTERRUPTION DU FONCTIONNEMENT DE LA LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN

En cas d'interruption ACCIDENTELLE du service de la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN, les titulaires d'un TITRE pourront se voir proposer un « dédommagement » du préjudice subi en cas d'arrêt COMPLET des installations. Le TITULAIRE pourra bénéficier sur justificatifs : d'un remboursement au tarif acquitté par le TITULAIRE exclusivement, sur présentation des justificatifs. Le TITULAIRE ne saurait prétendre à une quelconque somme ou prestation excédant

cette indemnisation. Seuls les TITRES ayant été acquis et réglés par leur titulaire directement auprès de l'exploitant peuvent donner lieu à dédommagement direct par celui-ci.

AGE ET TAILLE

L'âge minimum pour être passager à bord de la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN est de 3 ans et d'au moins 90 cm. Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents ou des personnes auxquelles ceux-ci en ont confié la garde (famille, amis, encadrement, ...). Les enfants de plus de 8 ans, et d'au moins d'1,25 m n'ont plus besoin d'être accompagnés sur la luge d'un adulte. Il appartient aux personnes responsables des enfants :

- d'apprécier l'aptitude des enfants à emprunter l'installation et de s'organiser en conséquence
- d'informer les enfants sur les règles d'usage de l'installation et de les alerter sur les attitudes à avoir et les erreurs à ne pas commettre
- de désigner la personne chargée de l'accompagnement des enfants d'au moins de 8 ans et moins d'1,25 m, qui doit être en capacité de conduire la luge et d'assumer la responsabilité de l'accompagnement. Dans le cas de groupes encadrés, il appartient aux responsables du groupe d'organiser cet accompagnement.

RESPECT DES REGLES DE SECURITE

Tout TITULAIRE d'un TITRE LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN est tenu de respecter les règles de sécurité, notamment les règlements de police et les conditions et consignes d'utilisation affichées au départ de la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN, les pictogrammes les complétant ainsi que toutes consignes données par l'exploitant, sous peine de sanction.

En cas de non-respect des règlements de police ou des présentes conditions, les TITRES LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN pourront être retirés par l'exploitant à des fins de preuve. Selon la gravité de la faute commise, celle-ci pourra donner lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire augmentée le cas échéant des frais de dossier ou à des poursuites judiciaires, ainsi qu'au paiement de dommages et intérêts. Il est rappelé que, conformément aux Conditions Générales d'Utilisation, tout usager de la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN l'utilise à ses propres risques. Il est responsable de sa propre vitesse, du respect des distances de sécurité et d'assurer l'anticollision avec les usagers le précédant. L'usager qui heurte le lugeur précédent répond de tout dommage qui en résulte.

L'achat d'un TITRE LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des Conditions Générales d'Utilisation, affichées à l'embarquement.

PRISES DE VUES AUTOMATISEES

Il est porté à la connaissance des clients que la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN est équipée de systèmes de captation automatique d'images (webcams et/ou système de prise de vue ludique). Les images / vidéos générées sont conservées pour une durée d'un an.

 Prise de vue ludique: Les photos générées imprimées ou non sont conservées pendant 1 jour. Sur l'écran de présentation des photos de la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN, les 6 dernières descentes restent affichées.
 L'utilisateur peut, s'il le souhaite, faire supprimer ses photos sur simple demande auprès de l'exploitant.

PREJUDICES MATERIELS OU PHYSIQUES SUR UNE REMONTEE MECANIQUE

En cas de préjudice matériel ou physique occasionné par un de nos matériels, le client est prié de faire constater immédiatement le préjudice subi auprès de l'exploitant qui contactera le service concerné. A défaut de constat immédiat, aucune réclamation ne sera acceptée.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, modèles et graphismes portés sur les différents TITRES, affiches ou tarifs sont déposés et toute reproduction est strictement interdite.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'ensemble des informations qui sont demandées par l'exploitant pour la délivrance des TITRES LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires venaient à faire défaut, l'émission du TITRE ne pourrait se faire.

Ces données resteront anonymes et sont collectées à des fins de gestion, de contrôle des TITRES ou pour l'établissement de statistiques.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004 n° 78-14, le titulaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes auprès de l'exploitant à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon 64 Grand'Rue - 68470 FELLERING

Finalités des traitements : billetterie, contrôle d'accès, gestion des fichiers de clients et de prospects.

En application de l'article 90 du décret n° 2005-1309 du 20/10/2005, toute personne peut recevoir les informations du présent paragraphe sur un support écrit, après simple demande orale ou écrite auprès du service susvisé.

TRADUCTION ET LOI APPLICABLE - REGLEMENT DES LITIGES

Il est expressément entendu que la version française des présentes conditions générales de vente et d'utilisation des TITRES est la seule à faire foi. Les conditions générales de vente et d'utilisation des TITRES sont soumises tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre au droit français.

Les différents qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation du présent contrat, seront soumis à médiation (à la conciliation). Les parties au contrat restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation (à la conciliation). Les parties au contrat désigneront d'un commun accord une personne qualifiée, indépendante, neutre et impartiale. La solution proposée par le médiateur (le conciliateur) ne s'impose pas aux parties au contrat. A défaut de règlement à l'amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes.

MINIGOLF DU MARKSTEIN

Géré par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon domicilié 64 Grand'Rue – 68470 FELLERING

Tél: 03 89 82 13

Email: smmgb@wanadoo.fr

immatriculé sous le numéro Siret 256 801 507 00045

Code APE 4939C

Ci-après dénommé « l'exploitant »

MINIGOLF DU MARKSTEIN

OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute commande passée auprès du MINIGOLF DU MARKSTEIN par tout client (ci-après "le client"). Le fait de passer commande, notamment par acceptation du tarif, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Toute clause contraire opposée par le client ne peut, à défaut d'acceptation formelle et écrite, prévaloir sur les présentes conditions générales de vente acceptées par le client à la commande.

TITRE

Le TITRE MINIGOLF DU MARKSTEIN est délivré sur un « TICKET » accompagné A LA DEMANDE DU CLIENT d'un JUSTIFICATIF de caisse reprenant les données essentielles de la transaction.

TARIFS

Tous les tarifs publics sont affichés aux points de vente de l'exploitant et sont également consultables sur le site www.lemarkstein.net. Les tarifs sont exprimés en euros et toutes taxes comprises, tenant compte du taux de TVA en France de 20 % en vigueur depuis le 1er janvier 2014.

L'exploitant se réserve le droit de modifier ses tarifs dans le cas d'une modification de la TVA applicable aux TITRES des prestation de service Minigolf.

La présentation du TITRE donne accès au parcours de 12 trous pour un joueur et inclus le prêt du matériel pour jouer (clubs, balles, calepin de notation des scores) sans limite d'âge.

Clubs et balles sont strictement personnels et ne peuvent être prêtés.

CONDITIONS DE REGLEMENT

Pas de réservation ni de billetterie en ligne. Règlement sur place à la billetterie de la LUGE SUR RAIL DU MARKSTEIN (caisse principale). Ces règlements sont effectués soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France émis à l'ordre du TRESOR PUBLIC, soit en espèces en euros, soit par carte bancaire acceptée par l'exploitant (Eurocard, Mastercard, Visa) ou par chèques vacances ANCV.

ANNULATION - REMBOURSEMENT

Pas d'annulation possible, aucun remboursement en cas d'abandon OU tout autre motif.

ACCIDENT - PERTE

La direction décline toute responsabilité en cas d'accident sur le parcours, ou perte d'objets personnels.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE APPLICABLES A L'ACHAT DE BILLETTERIE

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente avant la passation de votre commande. La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces Conditions Générales de Vente.

A Fellering, le 07 juin 2023

Pour l'exploitant,

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU MARKSTEIN GRAND-BALLON
La Présidente du SMMGB : Mme Annick Lutenbacher

Le régisseur : M. Thomas Cron